

Afin d'être sûr d'avoir une place, préférez l'inscription en ligne (plus rapide et sans surcoût).

Bulletin à renvoyer avant le 10 Novembre 2018 accompagné d'un chèque à l'ordre de « Tours'N Aventure » à Mme GIRARD Patricia, 9 rue Jacquelin d'Andigné, 37 550 Saint Avertin. Renseignements au **06.58.83.80.56** ou **06.25.47.40.76** ou par mail : [eventrail.tna@gmail.com](mailto:eventrail.tna@gmail.com)

### Equipièrre pour le trail des copines

NOM :  
Prénom :  
Sexe :  
Date de Naissance :  
Club/Association/Entreprise :  
N° de licence :

NOM :  
Prénom :  
N° de licence :  
Date de naissance :  
Tél :  
Email :

Adresse :  
Code postal :  
Ville :  
Tél :  
Email :

Trail Nocturne du Samedi	
<input type="checkbox"/>	<b>Parcours 8km (7€)</b> <i>Limité à 300 coureurs</i>
<input type="checkbox"/>	<b>Parcours 14km (10€)</b> <i>Limité à 300 coureurs</i>

Trail du Dimanche : Sélectionnez le parcours choisi (possibilité de cumuler avec le trail du samedi, mais pas de challenge ni de tarif spécifique)		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Parcours 23km (12€)</b> <i>Limité à 300 coureurs</i> <b>OPTION NAVETTE &gt; OUI/NON</b>	<b>Parcours 14km (10€)</b> <i>Limité à 300 coureurs</i>	<b>Trail des copines 8km (14€/équipe)</b> <i>Limité à 250 équipes</i>

**Pas d'inscription le jour de la course. Aucune pré-inscription ne sera enregistrée sans règlement ni certificat médical.** Les inscriptions étant limitées, les premiers dossiers complets seront prioritaires.

Date :

*Cadre réservé à l'organisation*

Signature :

Conformément à la réglementation en vigueur, la participation à l'Eventrail est subordonnée à la présentation d'une licence FFA ou à la délivrance d'une photocopie d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied **en compétition** datant de moins d'un an.

### AUTORISATION PARENTALE pour les jeunes de moins de 18 ans

Je soussigné \_\_\_\_\_ représentant légal de l'enfant \_\_\_\_\_ autorise celui-ci à participer à l'Eventrail les 17 et 18 Novembre 2018 et dégage la responsabilité des organisateurs en cas de défaillance physique de sa part.

Fait à :

*Signature*

Le :